



C.S.E. AIRBUS – PARIS LE BOURGET
BULLETIN D'INSCRIPTION

Circuit en CHINE

Du 6 Mars 2027 au 17 Mars 2027



(Tarif : **1400€ par personne**/ Prix public: 2550€)

Nom et Prénom de l'ouvrant droit Matricule :

Adresse personnelle :

Tél Airbus : Tél. Domicile :

Portable :

ADRESSE MAIL Professionnelle :@.....

Personnelle :@.....

PARTICIPANTS

Nom et prénom Date de naissance

Demandeur :

Accompagnant (**Ayant droit majeur**) :

Date d'entrée dans la Société :

Inscription Stockholm/Helsinki Septembre 2026: OUI NON (rayer la mention inutile)

Participation Circuit Afrique du Sud Mars 2026: OUI NON (rayer la mention inutile)

Veillez, SVP, prendre connaissance des conditions générales des voyages groupe CSE.

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des déclarations ci-dessus. Je déclare avoir pris connaissance du règlement général du voyage et m'engage à en respecter les clauses.

Dugny, le Signature :

MODE DE RÈGLEMENT SOUHAITÉ

- Paiement comptant

30 % à la confirmation de votre inscription et le solde 1 mois avant le départ

- Tout séjour non réglé avant le départ entraînera automatiquement une retenue sur salaire

- Prélèvement automatique en 5 fois

- Prélèvement automatique en 10 fois

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE MARDI 30 JUIN 2026! 😞

PARTIE RESERVEE AU COMITÉ D'ETABLISSEMENT

Acompte remis-le :

Mode de paiement :

Bulletin à remplir et à remettre à l'accueil du C.S.E. RAPPEL – Ce séjour nécessite un passeport EN COURS DE VALIDITÉ ET VALABLE 6 MOIS APRÈS LA DATE DE RETOUR DU VOYAGE. Ceci concerne les ressortissants français, pour les autres nationalités, se renseigner auprès des autorités concernées. Une copie de votre passeport en cours de validité devra être envoyée par mail au CSE. Un acompte de 30 % du prix du séjour vous sera demandé. DÈS LA CONFIRMATION DE VOTRE PARTICIPATION À CE VOYAGE! ;)



AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT
Circuit en CHINE
Du 6 Mars 2027 au 17 Mars 2027

Je soussigné, M. ou Mme : Prénom :

N° de Matricule :

Autorise la Direction Locale à faire prélever par le service paye, le montant du circuit en Chine, pour le compte du C.S.E.

La somme globale est de : €

Les prélèvements seront échelonnés sur mois et effectués automatiquement sur le bulletin de salaire à compter du mois suivant l'inscription.

En cas de départ de la Société, le reste de la somme due au C.S.E., sera à payer par chèque ou Carte Bancaire au moment du circuit départ.

Le Secrétaire du C.S.E.

José Laroncelle

Le signataire :

(1)

Le :/...../.....

Signature :

(1) Écrire la mention « lu et approuvé »